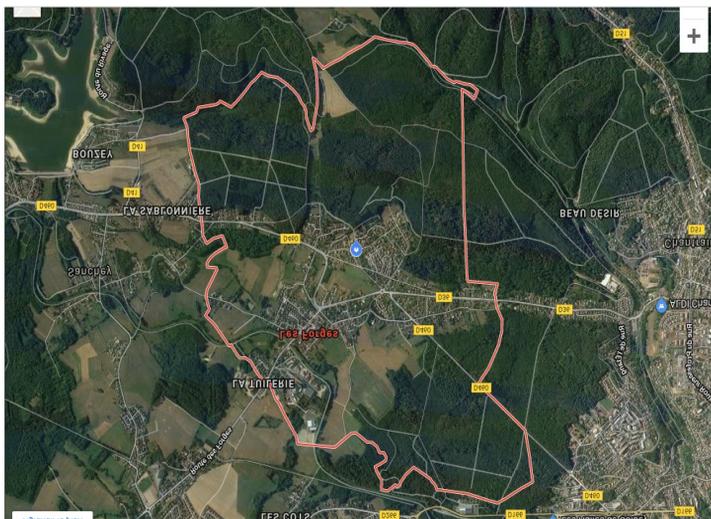


LES FORGES



DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

2025





La commune a élaboré un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** dont l'objectif est la mise en sécurité des personnes et des biens ainsi que le soutien aux services de secours en cas d'événements majeurs.

Il définit l'organisation municipale pour gérer la situation de crise et alerter la population.

Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** recense les principaux risques graves encourus, qu'ils soient d'origines :

- naturelles (séisme, climatiques tels que, tempêtes, canicule, sécheresse...),
- technologiques (accident de transport de matières dangereuses, accident nucléaire, industriel...)
- sanitaires.

Le DICRIM répertorie, pour mieux s'y préparer, les risques et les bons réflexes à adopter par chacun pour limiter les conséquences des événements.

La sécurité doit être une préoccupation de tous.

Daniel MIDON

LES RISQUES MAJEURS

02

EDITO



SÉISME



INDUSTRIEL



TRANSPORT
DE MATIÈRES
DANGEREUSES



NUCLÉAIRE



CLIMATIQUES



RADON



SANITAIRE

11-12

TERRORISME

13

MEMO FEU

14-15

KIT D'URGENCE

16

CONSIGNES
GENERALES

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un risque majeur peut entraîner de graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. Deux critères caractérisent le risque :

■ **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer, que les catastrophes sont peu fréquentes ;

■ **une gravité importante** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

Le risque majeur résulte d'un événement potentiellement dangereux se produisant sur une zone où des enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être touchés.



SÉISME



Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur, créant des failles dans le sol et parfois en surface.

Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

La France dispose d'un zonage sismique divisant le territoire national en cinq zones de sismicité croissante, en fonction de la probabilité qu'un séisme survienne.

La commune de Les Forges est située en aléa très faible mais non négligeable.

CONSIGNES

EN CAS DE SÉISME

PENDANT

à l'intérieur



▶ Abritez-vous sous un meuble solide ou approchez-vous d'une structure porteuse, éloignez-vous des fenêtres

▶ Protégez-vous la tête avec les bras

à l'extérieur



▶ Éloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...à défaut, abritez-vous sous un porche



▶ Si vous êtes en voiture restez-y et gardez-vous à distance des bâtiments et des fils électriques

APRÈS



▶ Fermez le gaz et l'électricité



▶ Ne touchez pas aux fils électriques tombés par terre



▶ Ecoutez la radio et rejoignez le lieu de regroupement



▶ Si vous êtes en rez-de-chaussée évacuez les bâtiments et n'y retournez pas

▶ Si vous êtes en étage, ne prenez pas l'ascenseur



RISQUE INDUSTRIEL

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Un risque industriel majeur est un évènement accidentel entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et l'environnement.

Le risque industriel sur la commune de LES FORGES est lié à la présence des sites suivants :

***Chais St ELOI** : produits inflammables, alcool pur
Peintures GENERAUX : peintures inflammables
Boulangerie MOUGEOT : stock de bouteilles de gaz*

QUELS EN SONT LES EFFETS ?

Trois types d'effets peuvent être associés :
→ une explosion
→ un incendie
→ la dispersion de produits toxiques



CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT INDUSTRIEL

- ▶ Entrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- ▶ Écoutez les consignes à la radio
- ▶ Fermez et calfeutrez les volets, les portes, les fenêtres et arrêtez les systèmes de ventilation et de climatisation
- ▶ Éloignez-vous des fenêtres afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- ▶ Ne tentez pas d'aller chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux
- ▶ Ne fumez pas
- ▶ Pas de flamme ni d'étincelle
- ▶ En cas de gêne respiratoire respirez à travers un linge humide
- ▶ En cas de nuage toxique, éloignez-vous selon un axe perpendiculaire au sens du vent



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Le Transport de Matières Dangereuses (TMD) génère un risque directement lié à la dangerosité des produits.

La commune est concernée par le transport de matières dangereuses par voie routière via la route de Golbey RD460, la route de Mirecourt RD36

RECONNAÎTRE LES VÉHICULES TMD

Les véhicules TMD comportent des panneaux indiquant la nature du risque.

Un panneau orange permet d'identifier la matière transportée.



CONSIGNES

**Témoin d'un accident... que faire ? : Prévenir la Mairie
TEL : 03 29 82 49 43**

▶ Entrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche

▶ Ne fumez pas

▶ Respectez les consignes des autorités

▶ Pas de flamme ni d'étincelle

• Relevez les numéros apposés sur une plaque orange à l'avant et à l'arrière gauche du véhicule : permettant l'identification du danger et l'identification de la matière.

• Prévenir les secours Tél. : 18 / Depuis un portable : 112.

Urgence GAZ : 0800 30 72 24

RISQUE NUCLÉAIRE



CONSIGNES

Organisation dans la commune après déclenchement de l'alerte par le Préfet

La population est avertie au moyen d'un message d'information diffusé par haut-parleur par un véhicule communal qui sillonne les rues. Des consignes seront alors données.

La distribution de pastilles d'iode : Afin d'éviter que la thyroïde ne stocke de l'iode radioactif qui pourrait l'irradier, il faut, si possible avant le passage du panache de rejets, saturer la thyroïde d'iode normal avec des comprimés d'iode stable l'iode 129.

La municipalité a réalisé un plan de distribution des comprimés d'iode 129 mis à disposition au sein d'une plate-forme de stockage départemental. Deux lieux de distribution sont prévus : un à la chapelle, rue du 8 Mai et l'autre à la mairie.



- ▶ Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- ▶ Si vous êtes dans un véhicule, gagnez un bâtiment rapidement



- ▶ Restez à l'écoute des consignes des autorités



- ▶ Ne touchez pas aux objets qui se trouvent à l'extérieur, notamment les voitures



- ▶ Prenez de l'iode, uniquement sur instruction du préfet et sauf contre-indication médicale

RISQUES CLIMATIQUES



LES RISQUES SUR LA COMMUNE :

- ▶ GRAND FROID
- ▶ CANICULE
- ▶ VENT VIOLENT
- ▶ ORAGE

CONSIGNES EN CAS DE RISQUE CLIMATIQUE

GRAND FROID : météo du département 08 92 68 02 88



- ▶ Évitez les expositions prolongées au froid
- ▶ Évitez les sorties le soir et la nuit



- ▶ Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches, dont une imperméable
- ▶ Couvrez-vous la tête et les mains



- ▶ Évitez la voiture en cas de neige ou de verglas
- ▶ Informez-vous de l'état des routes

CANICULE : canicule info service 0800 06 66 66



- ▶ La journée, fermez volets, rideaux et fenêtres
- ▶ Aérez la nuit



- ▶ Mouillez-vous le corps régulièrement (brumisateur, gant, douche, bain)



- ▶ Buvez beaucoup d'eau environ 1,5 l par jour
- ▶ Mangez normalement

VENT VIOLENT : météo du département 08 92 68 02 88



- ▶ Limitez vos déplacements.
- ▶ Limitez votre vitesse sur route et autoroute



- ▶ Ne vous promenez pas en forêt



- ▶ Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés

ORAGE



- ▶ Abritez-vous
- ▶ Tenez-vous éloigné des zones boisées



- ▶ Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne



- ▶ Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques



RADON

DÉFINITION

Le radon est un gaz naturel radioactif, inodore et incolore dont l'inhalation présente un risque pour la santé.

Ce gaz provenant de la désintégration de l'uranium et du radium au sein de la croûte terrestre se diffuse dans l'air et se dissout dans l'eau.

Il émet des particules rayonnantes qui, une fois inhalées, se logent dans les voies respiratoires et favorisent l'apparition et le développement du cancer des poumons.

Le risque s'accroît avec le temps d'exposition et la concentration en radon de l'air.

De façon générale, il est recommandé d'aérer quotidiennement son domicile, au moins 10 minutes par jour, et de bien entretenir son système de ventilation.

SUIS-JE EXPOSÉ AU RISQUE RADON ?

L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) a cartographié le risque radon sur tout le territoire.

La commune de Les Forges est classée en zone 1 : zone à potentiel radon faible.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre commune, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

LES RISQUES SANITAIRES



DÉFINITION :

C'est la probabilité que des effets sur la santé surviennent à la suite d'une exposition de l'homme ou de l'animal à une source de contamination.

les contaminants biologiques sont aussi appelés agents pathogènes : les champignons, les bactéries, les virus, les parasites.

On peut y associer les vecteurs responsables de la transmission d'agents pathogènes à l'homme et à l'animal tels que moustiques, rats...

Les contaminants sont de nature à porter atteinte à la santé des hommes, des animaux et des végétaux, à la chaîne alimentaire, au commerce des animaux et des végétaux.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR ÉVITER LES CONTAMINATIONS

La majorité des contaminations se fait par les mains et les sécrétions respiratoires

- Lavez-vous les mains
- Portez un masque en cas de grippe
- Utilisez des mouchoirs à usage unique et jetez les après une utilisation
- Ne touchez pas les muqueuses (yeux, nez) avec des mains contaminées
- Limitez les contacts avec d'autres personnes
- Respectez les dates de consommation des aliments
- Veillez aux modalités de conservation au froid
- N'hésitez pas à consulter votre médecin traitant

SIGNALER LE RISQUE SANITAIRE

- Pour évaluer la menace pour la santé de la population
- Pour réaliser des investigations nécessaires à la compréhension de l'événement
 - Pour mettre en œuvre les mesures de gestion adaptées afin de limiter la menace

N° UNIQUE 24h/24h : 03 83 39 28 72 Fax : 03 83 39 29 73

Mail : ars-lorraine-cvgs@ars.sante.fr

L'organisation de la solidarité au niveau local constitue un domaine essentiel de l'action de l'Agence Régionale de Santé (ARS).



TERRORISME

DÉFINITION

Le terrorisme est un ensemble d'actes de violence (attentats, prises d'otages, ...) commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système. C'est l'emploi de la terreur à des fins politiques, religieuses ou idéologiques.

VIGIPIRATE

VIGIPIRATE : plan gouvernemental de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces terroristes. Il relève du Premier Ministre, responsable de l'action du gouvernement en matière de sécurité nationale.

Le plan VIGIPIRATE poursuit deux objectifs :

- Développer une culture de la vigilance et de la sécurité dans l'ensemble de la société afin de prévenir ou déceler, le plus en amont possible, toute menace d'action terroriste,
- Assurer en permanence une protection adaptée des citoyens, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste.

Il dispose de 3 niveaux d'alerte : **vigilance, sécurité renforcée - risque attentat, urgence attentat.**





1. S'ÉCHAPPER



ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

2. SE CACHER



SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barriquez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible



3. ALERTER



UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS

Où ? : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Quoi ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Qui ? : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

4. RÉSISTER

4. RÉSISTER

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distrayez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).



FAIRE FACE ENSEMBLE

MEMO FEU



Interdiction d'incinérer des végétaux sur pied



FEUX DE FORÊT
Les prévenir et s'en protéger



Ni feu
ni barbecue
aux abords des forêts

Barbecues autorisés
aux abords des habitations avec point d'eau



Pas de feu en forêt
et à moins de 200 m



Du 01/03 au 30/09

200 m

#FeuxDeForêt

Respectons ces
consignes
pour les éviter !



Brûlage des résidus issus de
l'exploitation agricole interdit



Feux festifs interdits
sauf autorisations



Valorisation des déchets
végétaux



Brûlage à l'air libre interdit





KIT D'URGENCE

Tous préparés face aux risques

Protégez vous et protégez vos proches

Le gouvernement préconise la préparation d'un kit d'urgence par foyer.

Pourquoi préparer un kit d'urgence ?

Préparer un kit d'urgence 72h en amont permet si nécessaire, de rester chez soi en sécurité dans l'attente des secours. Il peut également être utile en cas de départ précipité.

Le kit d'urgence 72h doit être placé dans un endroit facile d'accès pour être récupéré le plus rapidement possible, tout en étant hors de portée de l'eau. Il ne faut, par exemple, pas le stocker dans une cave ou en sous-sol.

Composition du kit d'urgence 72h

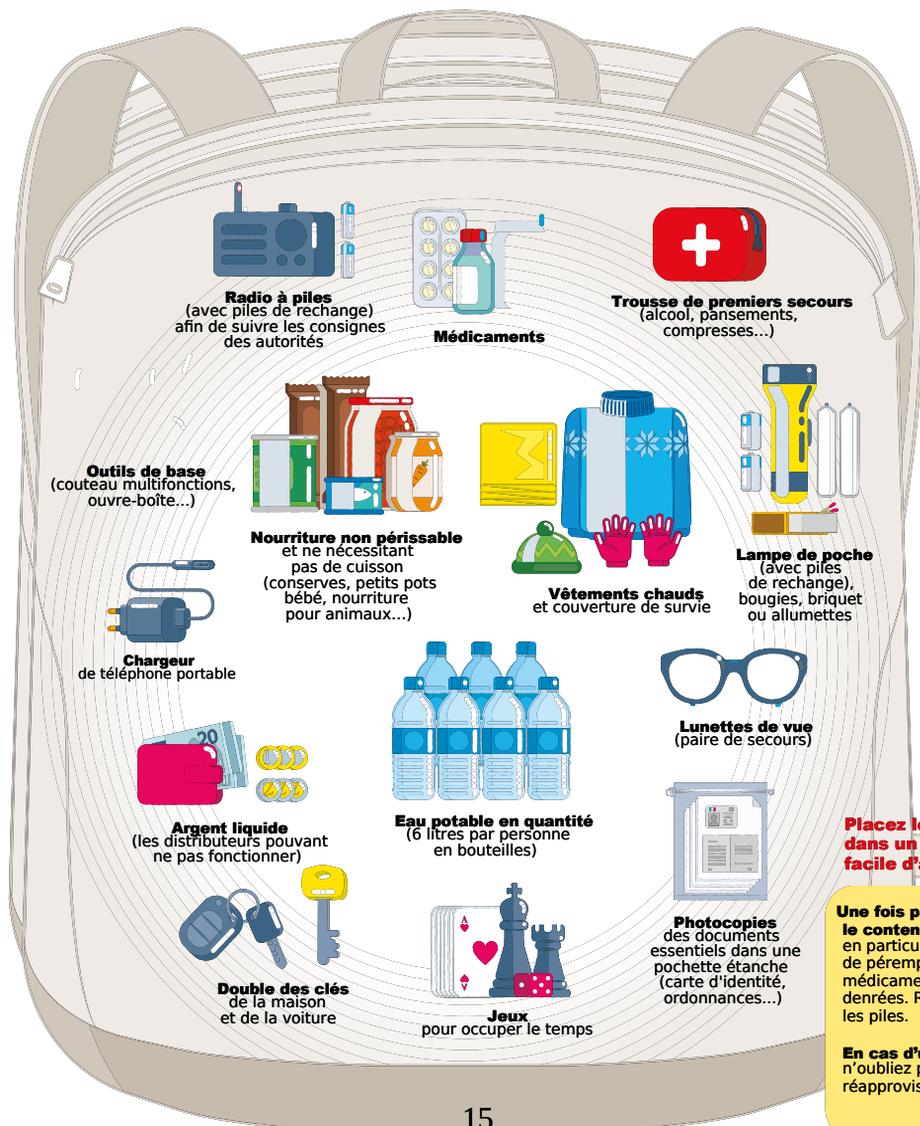
► Page 15

Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient,

Les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.




Radio à piles
 (avec piles de recharge)
 afin de suivre les consignes
 des autorités

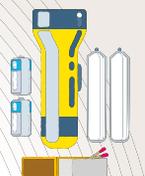

Médicaments

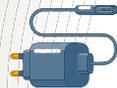

Trousse de premiers secours
 (alcool, pansements,
 compresses...)

Outils de base
 (couteau multifonctions,
 ouvre-boîte...)


Nourriture non périssable
 et ne nécessitant
 pas de cuisson
 (conserves, petits pots
 bébé, nourriture
 pour animaux...)


Vêtements chauds
 et couverture de survie


Lampe de poche
 (avec piles
 de recharge),
 bougies, briquet
 ou allumettes


Chargeur
 de téléphone portable


Argent liquide
 (les distributeurs pouvant
 ne pas fonctionner)


Eau potable en quantité
 (6 litres par personne
 en bouteilles)


Lunettes de vue
 (paire de secours)


Double des clés
 de la maison
 et de la voiture


Jeux
 pour occuper le temps


Photocopies
 des documents
 essentiels dans une
 pochette étanche
 (carte d'identité,
 ordonnances...)

Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

LES MOYENS D'ALERTE DE LA COMMUNE

Le site internet de la commune :
<https://mairielesforges.fr>



Mairie de Les Forges



Panneau Pocket



Véhicule communal
sillonnant les rues

CONSIGNES GÉNÉRALES



- ▶ Écoutez la radio
- ▶ Restez informé



- ▶ Respectez les consignes des autorités



- ▶ N'allez pas chercher les enfants à l'école



- ▶ Ne téléphonez pas libérez les lignes de secours



- ▶ Ne prenez pas l'ascenseur

LES NUMÉROS UTILES

Mairie de LES FORGES
03 29 82 49 43

Préfecture d'ÉPINAL
03 29 69 88 88

Médecin de garde
08 20 33 20 20

Pharmacie de garde
32 37

Radio France Bleu : 100.0

France Info Épinal : 106.5



15
SAMU

112

APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

18 **17**
POMPIERS GENDARMERIE

114 pour personnes
sourdes, malentendantes

LES SITES UTILES

- Météo-France : <https://meteofrance.com>

- Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr>